2ème Prix Lecture
Henry McCutcheon
1 juillet 1892

3.-

BIBLIOTHÈQUE

RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE PAR

Mgr L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL

1re SÉRIE IN-18



Dieu à rendu le père vénérable aux enfants, et a affermi sur eux l'autorité de la mère.—ECCL.

OBÉISSANCE

AUX

PARENTS

PAR

F. P. B.

Nouvelle édition revue et augmentée par

UN CURÉ DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL

MONTRÉAL
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
CADIEUX & DEROME

IMPRIMATUR :

L. A. D. Marechal, V. G.

Enregistré conformément à l'acte du Parlement du Canada en l'année mil huit cent quatre-vingt-trois, par Cadieux & Derome, au bureau du Ministre de l'Agriculture à Ottawa.

PRÉFACE.

Je viens vous entretenir, mes chers enfants, sur un devoir très important. Il s'agit de l'obéissance que vous devez à vos parents.

Mais, allez-vous me dire, est-il besoin de nous recommander cette obligation ? Est-ce que tous les enfants ne comprennent pas ce qu'ils doivent à ceux qui leur ont donné la vie ? Y a-t-il des enfants assez dénaturés pour refuser à leurs père et mère ce que ceux-ci sont

en droit d'attendre comme tenant dans la famille la place de Dieu ?

Je vous répondrai que ceux qui me font cette question sont certainement des enfants bien élevés et qui ne se rendent pas coupables quant à ce qui concerne les devoirs de la piété filiale, comme l'amour, le respect, l'obéissance, dûs aux parents. Mais ignorez-vous que Caïn ne ressemblait pas à Abel, son frère ? Ne savez-vous pas qu'Abel craignait Dieu, qu'il faisait tout pour lui plaire, et qu'il faisait ainsi la consolation de ses parents, et qu'au contraire, Caïn, par sa résistance aux ordres de Dieu et par sa désobéissance à son

père et à sa mère, s'attira les malédictions du ciel, et qu'il plongea nos premiers parents dans la désolation ?

Oh ! oui, mes chers enfants, il y a de bons et de mauvais fils. C'est pourquoi je vous présente ce petit livre, qui devra vous intéresser. Il vous parlera des bénédictions et des récompenses promises aux enfants obéissants, de même qu'il vous rappellera les châtiments exercés par le passé sur les enfants ingrats.

Puisse-t-il profiter à tous !

Nous avons joint à cet ouvrage quelques lignes sur l'union qui doit exister entre les frères et sœurs.

Cette union est nécessairement la conséquence des devoirs de la piété filiale bien observés.

Qu'il est beau, qu'il est agréable pour des frères de vivre dans l'union ! C'est le paradis sur la terre.

OBÉISSANCE AUX PARENTS

CHAPITRE I.

IL FAUT OBÉIR A SON PÈRE ET A SA MÈRE, C'EST LA VOLONTÉ DU SEIGNEUR.

Rien n'est plus particulièrement recommandé dans la sainte Écriture, et surtout dans un de ses plus beaux livres de morale, *l'Ecclésiastique*, qui est rempli de préceptes admirables et des plus sages conseils. "Enfants, dit cet auteur sacré, écoutez les avis de votre

père et suivez-les, afin que vous soyez sauvés, car Dieu a rendu le père vénérable aux enfants, et a affermi sur eux l'autorité de la mère."

Jésus-Christ lui-même nous a donné un bel exemple d'obéissance. Roi du ciel et de la terre, tout est assujetti à son empire ; cependant l'Évangile nous dit qu'il vécut sur la terre dans la condition la plus assujettie, qu'il se soumit à Joseph et à Marie, et passa les trente premières années de sa vie dans une parfaite et entière obéissance à leur égard.

Isaac avait déjà donné, dans l'ancienne loi, un exemple frappant

de cette obéissance filiale. Qu'il est beau de voir ce fils conduit par son père sur une montagne où il doit être immolé, selon que ce bon père en a reçu l'ordre du Ciel même ! de le voir si résigné, si soumis, si obéissant ! Il fait tout ce que demande de lui son père, ou plutôt ce qu'exige la volonté du Seigneur : il se couche sur le bûcher qui doit le consumer, s'y laisse attacher ; il va recevoir le coup mortel, et il est résigné ; déjà le bras qui doit le frapper est levé, il accepte la mort !... Mais Dieu, content d'Isaac, qui sacrifie sa vie, et de son père, qui sacrifie son fils, fit entendre sa voix : " Abraham !

Abraham ! n'immolez pas votre fils ; je connais maintenant que vous craignez Dieu, puisque, pour m'obéir, vous n'avez pas épargné ce que vous avez de plus cher." Il lui promit en même temps qu'il répandrait sur lui et sur Isaac ses plus abondantes bénédictions, en multipliant sa postérité comme les étoiles du ciel et comme le sable qui est sur les bords de la mer, et que toutes les nations seraient bénies dans sa race.

Mais Dieu, qui se plaît à récompenser, à bénir l'obéissance des enfants soumis aux ordres de leurs pères, n'a que des châtiments et des malédictions pour ceux qui

manquent à ce devoir sacré. Ainsi Absalon, après avoir longtemps conspiré contre son père, porta la méchanceté jusqu'à la révolte ; il prit les armes contre l'auteur de ses jours et tenta de le détrôner. David cependant envoya ses troupes pour s'opposer aux rebelles, recommandant toutefois à son général d'épargner son fils, supposé qu'on eût l'avantage sur lui. Les deux armées en étant venues aux mains, celle d'Absalon, quoique bien plus nombreuse, fut mise en déroute et entièrement défaite, et le prince rebelle fut obligé de fuir. Mais, ô providence, ô sagesse divine ! la mule qu'il

montait, courant à toute bride, passe sous un chêne touffu ; la longue chevelure du fils rebelle s'embarrasse dans ses branches, et le cavalier reste suspendu, tandis que sa monture poursuit sa route. Cependant Joab, général de l'armée victorieuse, arrive, et malgré la défense de David lui perce le cœur de trois dards. Sans doute que Dieu permit cette désobéissance de la part du général pour punir la révolte et l'ingratitude d'Absalon.

Qu'on juge, par ce fait, combien c'est une faute grave que la désobéissance, combien sont abominables, aux yeux du Seigneur, les enfants rebelles et ingrats.

EXEMPLE.

Sainte Rose de Lima.

Sainte Rose de Lima n'allait nulle part, n'entreprenait rien, se faisait même scrupule de boire sans la permission de sa mère. Un jour, celle-ci, pour éprouver la fidélité de sa fille, lui ordonna de faire à rebours un ouvrage de fleurs en broderie qu'elle avait entre les mains. Rose obéit à l'instant même. Sa mère lui ayant ensuite fait une réprimande : " Maman, répondit Rose, il m'est assez indifférent de faire une fleur de telle ou telle manière ; mais je ne saurais man-

quer à la soumission que je vous dois.

Punitions des enfants désobéissants.

Un enfant dénaturé fut Caïn, lui qui, par le meurtre de son frère Abel, ne craignit pas de plonger ses parents dans le deuil et la désolation.

Cham se moqua de son père Noé, et sa malédiction le poursuivit durant toute sa vie.

Jacob manqua aussi, lorsqu'il se laissa persuader par sa mère de mentir à son vieux père Isaac. En punition de sa faute, il fut forcé d'abandonner sa patrie, eut beaucoup à souffrir chez son oncle

Laban, et il ne fut plus donné à sa mère elle-même de le revoir jamais. Cet exemple doit nous faire comprendre que nous ne devons l'obéissance à nos parents que quand ils ne nous commandent rien de contraire à loi divine.

Quelle ne fut pas la dureté des frères de Joseph en vendant l'enfant chéri de leur père ; et combien fut indigne le moyen qu'ils employèrent pour lui persuader qu'il avait été dévoré par une bête féroce ; mais aussi ils en furent punis de Dieu par toutes sortes de privations, par la faim, les soucis et les revers de toute nature.

Les enfants dénaturés du grand-

prêtre Héli, Ophni et Phinées pour n'avoir pas voulu prêter l'oreille aux avertissements de leur père, furent massacrés dans une guerre, à côté de l'arche d'alliance, et leur père, cet homme faible et indulgent, se brisa la tête.

CHAPITRE II.

IL FAUT OBÉIR A SES PARENTS, RIEN DE PLUS RAISONNABLE.

Obéir à nos parents, c'est faire tout ce qu'ils nous commandent et qui n'est pas contraire à la loi de Dieu. Obéir veut dire se soumettre à la volonté, aux ordres de quelqu'un. Or, les parents ont le droit de commander à leurs enfants, puisque tenant vis-à-vis d'eux la place de Dieu, ils doivent en exercer l'autorité. Le nom du père, dit un docteur de l'Eglise, n'est pas seulement un titre de

tendresse, mais aussi un titre de puissance. Si donc les pères et les mères ont le droit de commander à leurs enfants, ceux-ci sont obligés de leur obéir.

Ce devoir de l'obéissance aux parents n'a d'ailleurs rien de pénible pour quiconque remplit celui de l'amour et du respect ; car il en coûte peu de se montrer docile envers ceux que l'on aime et que l'on révère du fond du cœur. Mais lors même qu'il en coûterait beaucoup pour obéir, et cela arrive quelquefois ; comme quand les ordres donnés sont durs à la nature ou d'une exécution difficile, il n'y a pas à discuter, il faut

se soumettre ; car le devoir de l'obéissance s'étend à tout ce qui est commandé, aux choses importantes comme aux choses minimes, pourvu qu'elles ne soient pas contraires à la loi de Dieu. Il s'étend aussi à tous les temps et à tous les âges, et ne se borne pas seulement aux années de l'enfance, et de la jeunesse. Par conséquent, les enfants doivent toujours soumission et obéissance à leurs parents, à quelqu'âge qu'ils soient arrivés, et dans quelque position qu'ils se trouvent.

Les patriarches de l'Ancien Testament nous ont laissé de beaux exemples de cette obéissance,

même après qu'ils avaient atteint un âge avancé. Isaac, l'innocent Joseph, Ruth la moabite, Salomon, le jeune Tobie, méritent d'être signalés entre tous les autres ; et aussi les Réchabites qui ne burent jamais de vin pour ne pas enfreindre la défense qui leur en avait été faite par leur père ; enfin, le Médiateur de la nouvelle alliance, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui n'était venu dans le monde que pour y accomplir la volonté de son Père céleste, volonté qu'il suivit jusqu'à mourir par obéissance, et cela sur une croix : fut également soumis à la très sainte Vierge, sa mère, ainsi

qu'à saint Joseph, son père nourricier. C'est même le seul trait que Dieu ait voulu nous faire connaître de sa vie privée, afin de nous inspirer sans doute une plus grande estime de cette belle et sainte vertu d'obéissance. Que si donc le Fils de Dieu fait homme n'a pas cru pouvoir se soustraire à l'obéissance filiale, comment pourrions-nous nous y soustraire nous-mêmes ?

Il faut obéir aux parents promptement et avec joie. Tels sont les deux caractères de l'obéissance filiale, la promptitude et la joie, sur lesquels je vais vous fournir quelques explications.

Obéissez promptement, sans délai. Soyez comme le jeune Joseph, cet aimable enfant de Jacob ; il était toujours prêt à suivre les ordres de son père. Je suis prêt, parlez, cher père, chère mère, vous allez être obéis ; et aussitôt mettez la main à l'œuvre. Enfants indolents, pourquoi tant de nonchalance ? Vous traînez lâchement le joug de l'obéissance filiale ; vous fatiguez la patience de vos pères et mères ; vous les épuisez à vous répéter mille fois les mêmes ordres ; vous les irritez par vos délais, et vous avez perdu devant Dieu et devant eux, tout le mérite de l'obéissance. Oui, c'est

l'œuvre de Dieu que vous faites si mal, puisque c'est Dieu qui vous commande, par l'organe de ceux à qui il vous a ordonné d'obéir. Courage donc, douceur, ardeur, activité. A cette promptitude, joignez une aimable gaîté.

Obéissez avec joie. Qu'une douce sérénité éclate sur votre front, quand on vous commande ; qu'on y voie cette allégresse riante, vive et touchante, qui rend si aimable la soumission filiale. Oh ! qu'ils sont agréables à Dieu et à leurs parents, ces caractères charmants qui sourient toujours aux ordres d'un père et d'une mère !

Quelle obéissance, au contraire,

que celle de ces enfants murmurateurs qui ne reçoivent jamais qu'en grondant des ordres si chers, qui se plaignent qu'on leur fait tout faire, qui renvoient à leurs frères et sœurs l'exécution de tout ce qu'on leur commande, qui ne plient qu'avec raideur sous le joug de l'autorité paternelle, qui rongent en murmurant, le frein de l'obéissance. Enfants maussades, votre service dégoûte plus qu'il ne satisfait, puisque vous l'accordez de si mauvaise grâce. Oui, vos parents auront recours à vos frères et sœurs, plus aimables et plus dociles que vous ; ceux-ci vous enlèveront le mérite de l'obéissance. Non vous

n'aimez pas vos parents, puisque vous leur obéissez si mal ! Que l'amour filial inspire donc et dirige votre obéissance ; aimez et faites ce que vous voudrez. Je ne crains pas de le dire : si vous aimez vos pères et mères, vous n'aurez point d'autre volonté que la leur ; vous irez au-devant de tout ce qui leur fera plaisir, et en même temps vous ferez votre volonté, parce qu'elle sera toujours conforme à la leur ; alors, l'obéissance ne sera plus un joug, parce que vous le porterez avec la joie et la satisfaction de l'amour. Cette conformité délicieuse de volonté fera votre bonheur et celui de vos

parents. L'amour est le mobile des enfants, comme la crainte est celui des esclaves ; voilà la différence qu'il doit y avoir entre votre obéissance et celle des serviteurs qui partagent avec vous le travail de la maison. Obéissez donc, non pas en esclaves, mais en enfants bien nés, par amour pour vos parents, et surtout parce que Dieu vous le commande. En obéissant ainsi, vous obéirez bien et fructueusement.

Mais ce n'est pas tout, mes chers enfants. Nous devons obéir à nos parents parceque la nature, la raison, l'expérience, la justice, la reconnaissance, nos propres intérêts,

et par-dessus tout la loi divine, nous en fait un devoir.

La nature.—Sans doute, il y a un temps où les larmes, la faiblesse du nouveau-né, appellent autour de lui la sollicitude, la prévoyance et les secours de ses parents ; mais quand l'intelligence s'éveille, quand la raison se développe, les devoirs de l'enfant commencent, et son premier devoir est d'obéir. Il faut qu'il se laisse enseigner, gouverner, reprendre. C'est un jeune arbre dont la sève a besoin d'être dirigée, et on ne saurait l'émonder trop tôt si l'on veut que sa tige monte et s'élève vers le ciel. Les roseaux qui naissent aux bords des

fleuves s'accoutument à plier la tête sous le poids des vents, et conservent toujours leur souplesse primitive ; de même l'enfant façonné de bonne heure au joug de l'obéissance conserve dans un âge plus mûr l'habitude d'une docile soumission ; tandis que celui qui n'a voulu ni rompre ses premiers caprices, ni réprimer ses saillies, ni maîtriser son orgueil, ni assujétir son humeur, devient bientôt l'esclave de ses propres passions et le tyran de tous les autres.

La raison.—La famille est un petit état ; c'est la société première qui reçoit dans son sein l'enfant à sa naissance. Or, toute

société subsiste par des membres qui commandent, et par des membres qui obéissent. Dans la famille, ce sont les parents qui sont les maîtres naturels, et qui par conséquent doivent commander. S'il en était autrement, c'est-à-dire si les parents n'avaient pas le droit de commander, et de se faire obéir de leurs enfants, la famille ne serait pas possible, comme ne le serait pas une classe où le maître ne pourrait se faire obéir de ses élèves. Puis donc que la nature elle-même a créé la famille, la raison veut que les enfants soient soumis à leurs parents.

L'expérience.—Comment se con-

duire dans l'enfance et dans la jeunesse, sinon par l'obéissance ? On ne voit pas, mais c'est l'œil d'un père qui voit pour nous ; il faut donc en suivre la direction. On comprend à peine, c'est l'esprit d'un père qui connaît et qui comprend pour nous ; il faut donc en accepter les idées. On manque de force, c'est le bras d'un père qui nous soutient ; il faut donc se reposer sur cet appui. L'ignorance, la faiblesse, l'inexpérience n'ont qu'un remède sûr et efficace, c'est l'obéissance.

La justice.—Vous êtes nourris et entretenus dans la maison paternelle, et vous avez part à tous ses

biens ; n'est-il pas juste alors que vous travailliez à les faire fructifier ? De quel droit recueilleriez-vous ce que vous n'avez pas semé ? Celui qui ne travaille pas n'est pas digne de manger. Ils devraient être condamnés à languir de faim, ces membres paresseux qui demeurent dans l'inaction, tandis que de laborieux pères et mères arrosent la terre de leurs sueurs, affrontent la rigueur des saisons, s'épuisent de travaux pour engraisser l'indolence de leurs enfants ingrats.

La reconnaissance.—Hélas ! vos pères et mères ont eu, dans votre enfance, tant de peine pour vous

nourrir, vous élever, vous entretenir ! Tant de fois cette tendre mère a enveloppé, réchauffé, arrosé de ses larmes vos membres encore faibles et délicats ! Maintenant qu'ils sont devenus forts et vigoureux, seront-ils sans action pour les aider ? Quelle ingratitude, de refuser à présent à vos pères et mères ce qu'ils vous ont prodigué avec une affection si tendre et si active ! Ils ont tout fait pour vous ; aujourd'hui encore, c'est pour vous qu'ils travaillent, et puisque vous êtes en état de les servir à votre tour, ne devez-vous pas partager leurs travaux par une obéissance active, en concourant

au travail général de la maison, où vous espérez puiser votre subsistance pour la vie ? Que fait donc un enfant vraiment obéissant ? Il va au-devant de tout ce qui peut aider et soulager un père et une mère ; il leur dispute l'ouvrage avec un aimable empressement, il les engage à se reposer après tant de fatigues. Qu'il est beau de voir dans une famille tous les enfants, grands et petits, agir de concert et travailler selon leurs forces au bien commun avec une docilité charmante, sous les ordres des chefs qui la gouvernent ! Enfants soumis, non, vous ne manquerez jamais de rien : l'abondance est

infailliblement le partage de ces familles où règnent l'obéissance et le travail.

Votre propre intérêt. — Dans les choses temporelles, par votre obéissance à vos parents, vous vous mettez en état de gagner votre vie, en vous faisant une heureuse habitude d'un travail utile et nécessaire. Mais il est surtout important pour vous d'exécuter les ordres et les avis de vos parents, en ce qui concerne la conduite et les mœurs. Hélas ! jeunesse aveugle et téméraire, que deviendrez-vous, si vous êtes abandonnée aux dangers d'une liberté fatale ? si des guides éclairés ne

voient pas pour vous ? si vous ne vous laissez pas conduire par la main paternelle ? Hélas ! vous périrez misérablement. Semblables à ces papillons folâtres qui deviennent la proie des flammes autour desquelles ils ont imprudemment voltigé, vous deviendrez la proie de vos passions, votre innocence, vos mœurs, vos bonnes qualités, vos talents, votre santé, votre âme, sont dans le plus terrible danger, quand ils sont entre vos mains, entre ces mains téméraires qui n'ont ni lumière ni expérience ; vous êtes perdus, si vous n'êtes pas soumis à ces guides naturels que la Providence a donnés à vos passions naissantes.

Enfin, surtout, avons-nous dit : *La loi de Dieu.* Cette loi est d'abord expressément renfermée dans les paroles du commandement que nous vous expliquons : *Honorez votre père et votre mère.* Car, comme nous en avons déjà fait la remarque, on ne pourrait pas dire d'un enfant qui n'obéit pas à ses parents, qu'il les honore. Mais cette même loi divine de l'obéissance due aux parents est exprimée de nouveau, et dans les termes les moins équivoques, en maints autres endroits de la sainte Ecriture." Mon fils, est-il dit au livre des Proverbes, écoutez les leçons et les ordres de votre père, et ne méprisez pas les

commandements de votre mère." Voulez-vous quelque chose de plus net encore ? Ecoutez saint Paul. " Enfants, dit-il, obéissez à vos parents dans le Seigneur, parce que cela est juste.

Tels sont donc les sept principaux motifs pour lesquels vous devez, chers enfants, obéir à vos parents. Rappelez-vous les fréquemment, surtout ceux qui vous touchent le plus, et vous vous entretiendrez ainsi aisément dans un heureux esprit d'obéissance.

Enfin, pour résumer, tout enfant raisonnable, tout enfant craignant le Seigneur ne manquera pas de se dire : Si Dieu paraissait tout à

coup, et que, de sa propre bouche, il m'intimât sa volonté, ses ordres, est-ce que je pourrais me dispenser d'obéir ? Ah ! certes, avec quelle promptitude, avec quelle joie et quel bonheur j'exécuterais ses divines volontés ; et pour cela dussé-je mourir ! Eh bien ! ceux qui m'ont donné la vie, qui tiennent à mon égard la place de ce Dieu tout-puissant, qui est mon Créateur, mon premier Père, sont les dépositaires de son autorité ; il faut donc que je leur obéisse comme à Dieu même.

Au contraire, il agit contre la raison, et se montre rebelle à Dieu, celui qui résiste à la volonté de son père et de sa mère ; il ferme

son cœur à la voix du ciel pour l'ouvrir à je ne sais quelles folles passions. Ah ! chers enfants, la vie où nous marchons est semée de périls ; c'est une mer remplie d'écueils où, pour éviter le naufrage, un habile pilote est nécessaire. Eh ! quel pilote plus intéressé à vous conduire sûrement au port qu'un bon père et une tendre mère ? Ils ont traversé les passages de la vie où vous vous trouvez, ils en connaissent les dangers. Plus que personne, ils désirent votre bonheur, ils y travaillent par leurs sages conseils, par les ordres qu'ils vous donnent et les défenses qu'ils vous font.

Qu'il est malheureux l'enfant qui ne s'aperçoit pas qu'il s'égare en violant le devoir sacré de l'obéissance ! Il cherche à s'affranchir de ce joug, qui lui semble dur et insupportable, et, comme l'aveugle qui marche sur le bord d'un précipice qu'il ignore, il tombe bientôt jusqu'au fond de l'abîme. Cependant ce n'est que par l'obéissance qu'on se met dans la sainte et heureuse liberté des enfants de Dieu. Otez la volonté propre, dit saint Bernard, il n'y aura plus d'enfer.

Heureux l'enfant bien né qui comprend ce que c'est que l'obéissance : comme il se trouve satis-

fait, content, quand il peut témoigner sa tendresse à ses parents, à qui il est si redevable, suivre la volonté de ceux qui ont tant fait pour lui, qui l'ont satisfait dans ses désirs, qui ont su même les deviner, quand sa langue, muette encore, ne pouvait les faire connaître ! Ah ! sans aucun doute, ce qui plaît à ses parents lui plaira également, leur volonté sera la sienne, leur bonheur son bonheur ! Il vole où l'obéissance l'appelle, il prévient leurs désirs, il cède à leurs moindres avis ; il les devine : telle est l'obéissance qui n'est pas dictée par la crainte, ce tyran cruel de l'âme, mais par un bon

cœur qui ne trouve rien de pénible, rien de difficile à la voix de parents qu'il chérit.

Sa soumission va plus loin encore : elle l'éloigne de tout ce qui pourrait causer la moindre peine à ce bon père, à cette tendre mère : elle le retient auprès d'eux ; elle lui interdit ces liaisons dangereuses, ces sociétés qu'ils verraient avec peine ; elle le prive de ces amusements qu'ils trouveraient inconvenants, déplacés, périlleux ; elle règle, en un mot, toute sa conduite en réglant sa volonté. S'il tombe dans quelque faute, il ne cherche pas à la cacher ; le mensonge n'est pas sur ses lèvres,

encore moins dans son cœur qui le déteste ; il fait simplement l'aveu de ses manquements et de ses torts comme un malade expose son mal au médecin ; il reçoit avec reconnaissance leurs conseils, leurs leçons ; il copie leur prudence, leur sagesse, leur douceur, leur tempérance et toutes leurs vertus, pour en revêtir, comme du plus bel ornement, celui qui doit faire leur gloire aux yeux de Dieu et des hommes. Un fils qui agit ainsi se trouve en paix, et sa conscience satisfaite lui dit : Tu as rempli ton devoir ; et son cœur ajoute : Ton père et ta mère savent que tu les aimes. La joie inonde son âme,

et la satisfaction qu'il éprouve se répand sur son extérieur aimable. Ainsi il trouve le bonheur là où l'enfant indocile ne trouve que peine et qu'amertume. O sainte obéissance ! vertu céleste que le Seigneur préfère aux plus grands sacrifices, source de paix et de bonheur, conservatrice de l'ordre, salut des familles, des états, délices de toutes les sociétés, puisses-tu être toujours le guide de mon cœur, m'éloigner des routes trompeuses de la volonté propre, et me conduire dans celles qui mènent à la véritable vie !

Il est cependant des circonstances où l'obéissance cesse d'être

un devoir : c'est lorsque les ordres des parents se trouveraient en opposition avec les commandements de Dieu ou de la sainte Eglise ; mais ce cas arrive si rarement, que nous croyons suffisant de l'indiquer sans nous étendre davantage.

Le jeune Arménien.

Un enfant d'une dizaine d'années donna, il y a quelque temps, un exemple de fermeté vraiment admirable dans un âge si tendre, et qui peut être comparé à l'héroïque constance des martyrs. Il fréquentait une école chrétienne, où il goûta les admirables

maximes de la vraie religion. Son père, qui était Arménien, et ennemi de la doctrine catholique, entreprit de lui faire abjurer sa foi, et voulut absolument en venir à ses fins : pour cela il employa les caresses, les promesses et les larmes même ; mais tout fut inutile, l'enfant fut inébranlable. Alors le père eut recours aux menaces et aux châtiments ; l'enfant les souffrit sans faire entendre la moindre plainte, il montra toujours une constance invincible. Cependant les peines que lui causait l'aveuglement de son père, bien plus que la sévérité dont il usait envers lui, le firent tomber malade. C'est

dans ce temps de souffrance qu'il eut le bonheur de le voir venir à la vraie foi et changer entièrement à son égard.

Heureux enfant d'avoir su, par sa patience et par ses prières, ramener son père de ses égarements.

— —

AUTRES EXEMPLES.

L'enfant courageux.

Deux habitants des barrières, mari et femme, vivaient, depuis de longues années, dans le vice et le désordre, et, qui pis est, aux dépens d'autrui. Pour suffire à de coupables dépenses, il semble com-

mode, quand on n'a rien dans sa poche, de prendre dans celle de son voisin. Ces malheureux avaient un fils ; mais, contradiction singulière ! malgré la contagion de l'exemple, l'enfant, instinctivement probe, se refusait obstinément au métier de voleur, pour lequel on avait espéré d'abord le dresser.

Les époux X***, pour se conformer à l'usage, à moins que ce ne fût pour se débarrasser de l'enfant, l'envoyèrent au catéchisme Un jour, en présence de son auditoire, l'un des vicaires de la paroisse développait ce commandement de Dieu : *Bien d'autrui tu ne prendras*. Le jeune X*** se mit à

fondre en larmes. Le prêtre parut n'avoir rien remarqué ; mais, son instruction terminée, il prit l'enfant à part et sollicita ses aveux.

"Hélas! monsieur l'abbé, répondit l'enfant, à vous j'ose tout dire : c'est que, voyez-vous, tous les soirs mon père me bat, parce que je ne rapporte rien à la maison...; mais moi, je ne veux pas être voleur ! Oh ! non, j'aime mieux être battu."

Et le courageux enfant persévéra dans sa noble conduite ; il se laissa battre plusieurs années, jusqu'au moment où le produit d'un travail honnête lui permit de se soustraire à la tyrannie de ses parents. On

n'a pas assez d'éloges pour une telle conduite ; une telle probité tient vraiment du miracle.

L'enfant mutin.

Soyons donc toujours soumis et dociles, mes amis, et gardons-nous d'imiter ces enfants mal élevés, qui ne veulent agir que selon leur fantaisie, ou bien ces enfants indociles et entêtés, qui ne savent pas céder à la volonté des autres, et qui voudraient que tout le monde se soumît à la leur.

Un gentilhomme de Provence avait un fils unique, nommé Auguste, en qui la nature semblait avoir réuni toutes les qualités qui

peuvent rendre un enfant aimable ; mais elle lui avait donné en même temps un caractère indocile et revêche qui le rendait souvent insupportable aux personnes chargées de le soigner et de l'instruire. Incapable de céder à qui que ce fût, cet enfant voulait qu'on se soumît à tous ses caprices, et lorsqu'on s'avisait de s'y opposer avec fermeté, il se livrait à de si grands excès de mutinerie, qu'il allait quelquefois jusqu'à une espèce de frénésie. C'est ce qui lui arriva surtout un jour que son père était sorti du logis. Il eut la fantaisie de sortir aussi, et demanda avec un ton impérieux qu'on lui ouvrît la

porte. Mais comme, après avoir tâché inutilement de lui faire entendre raison, sa gouvernante lui signifia expressément qu'il n'obtiendrait jamais ce qu'il désirait, il commença par pleurer, puis il se mit à pousser des cris qui ressemblaient à des hurlements ; enfin, ne pouvant vaincre la résistance qu'on lui opposait, et désespérant de forcer la porte, qu'on avait soin de tenir fermée, il se jette par terre, et, de dépit, se roule comme un furieux par tout le salon. Sur ces entrefaites le père arrive, demande où est son Auguste, qu'il ne voit pas, et apprend de la gouvernante qu'il est dans la triste

situation qu'on vient de voir. Aussitôt il entre avec un air désolé dans l'appartement où se trouvait l'enfant, qu'il feint de ne pas voir ; il frappe la terre du pied, il lève les mains au ciel, et pousse des soupirs et s'écrie : " O Ciel ! que viens-je d'apprendre ! mon fils est devenu fou ! il a porté, dit-on, la folie jusqu'à se rouler par terre comme un frénétique ! Je ne pourrai donc plus jouir de la douce satisfaction de l'avoir à mes côtés, de le tenir dans mes bras, de lui prodiguer mes caresses, et de lui donner chaque jour de nouvelles marques de mon amour ! Il faudra que je le chasse de chez moi, que

je le renferme dans une maison de fous ; et ce fils chéri de qui j'attendais toute ma consolation, tout mon bonheur, fera désormais ma honte et mon tourment ! Ah ! si vous voulez me punir, ô mon Dieu, ôtez-moi la vie, je vous en conjure ; mais rendez la raison à mon fils ! J'aime mieux cesser d'exister que d'avoir la douleur et l'humiliation de le voir fou !"

Tandis que le père parlait ainsi, en donnant toujours de nouveaux signes de désespoir, l'enfant, tapi sous une table qui était au fond du salon, observait attentivement tous ses gestes, écoutait en silence toutes ses paroles, et je laisse à

penser quelle était sa situation. Il tremblait, il rougissait, il versait des larmes ; mais il était si confus de sa faute, qu'il n'osait se montrer. Cependant la vive douleur dont il était pénétré lui fit enfin surmonter la honte qui le retenait ; il saisit le temps où son père, qui n'avait cessé de se promener en frappant du pied, retournait vers le côté opposé à celui où il se tenait caché ; il se mit à le suivre sans bruit, marchant d'abord sur les pieds et sur les mains ; et au moment même où ce bon père se tournait en s'écriant encore ; O Ciel ! avoir un fils devenu fou ! — Non, non, papa, lui dit l'enfant en tombant à

ses pieds, les larmes aux yeux, votre fils n'est pas fou ; il vous promet, au contraire, que désormais il sera bien sage." A ces mots le père le prend dans ses bras, le presse sur son sein, l'arrose de ses pleurs, lui témoigne sa satisfaction par les plus tendres caresses ; mais ce qu'il y eut de plus satisfaisant encore pour ce bon père, qui m'a lui-même raconté cette aventure, dit l'abbé Reyre, c'est que l'enfant fut fidèle à sa promesse, et que depuis cette scène il ne lui échappa plus le moindre trait de mutinerie.

La lune.

On lit dans le *Comte de Valmont*

un trait de mutinerie plus singulier encore, et qu'on aurait peine à croire s'il n'avait été attesté par plusieurs personnes dignes de foi·

Une femme d'esprit avait un fils, et craignait si fort de le rendre malade en le contredisant, qu'il était devenu un petit tyran, et entrait en fureur à la moindre résistance qu'on osait faire à ses volontés les plus bizarres. Le mari de cette dame, ses parents et ses amis lui représentaient qu'elle perdait ce fils chéri ; tout était inutile. Un jour qu'elle était dans sa chambre, elle entendit son fils qui pleurait dans la cour, de dépit, il s'égratignait le visage, parce

qu'un domestique lui refusait une chose qu'il voulait. "Vous êtes bien impertinent, dit-elle à ce valet, de ne pas donner à cet enfant ce qu'il demande ; obéissez-lui sur l'heure.—Par ma foi, Madame, répondit le valet, il pourrait bien crier jusqu'à demain qu'il ne l'aurait pas." A ces mots la dame devient furieuse et près de tomber en convulsion. Elle court, et passant par la salle où était son mari avec quelques amis, elle le prie de la suivre et de mettre dehors l'impudent qui lui résiste. Le mari, qui était aussi faible pour son épouse qu'elle l'était pour son fils, la suit en haussant les épaules,

et la compagnie se met à la fenêtre pour voir de quoi il était question. " Insolent, dit-il au valet, comment avez-vous la hardiesse de désobéir à Madame en refusant à l'enfant ce qu'il vous demande ? —En vérité, Monsieur, dit le valet, Madame n'a qu'à le lui donner elle-même. Il y a un quart d'heure qu'il a vu la lune dans un seau d'eau, et il veut que je la lui donne." A ces mots, le mari et toute la compagnie ne purent retenir leur surprise, et la manifestèrent par de grands éclats de rire. La dame elle-même, malgré sa colère, ne put s'empêcher de rire aussi ; et ensuite elle fut si

honteuse de cette scène, qu'elle se corrigea, et parvint à faire un aimable enfant de ce petit être maussade et volontaire.

C'est bien avec raison que l'auteur qualifie d'êtres maussades ces sortes d'enfants. Quoi de plus odieux, de plus méprisable, que ces caractères mutins ? On déteste de tels enfants, on les abandonne, on les fuit ; au lieu qu'on aime les enfants dociles, on les recherche, on se plaît à converser avec eux, à les instruire : on sait que les leçons qu'on leur donne produiront infailliblement d'heureux effets.

En effet, à moins d'un prodige de la bonté de Dieu, d'une ferme

volonté et d'efforts inouïs, comment un enfant parvenu à sa treizième ou quatorzième année, avec de semblables dispositions, qui ne font que devenir de plus en plus mauvaises à mesure qu'il avance en âge ; comment et quand cet enfant changera-t-il de sentiments et de manière d'agir à l'égard de son père et de sa mère ?

On ne peut pas dire cependant que cela est rigoureusement impossible. Tout est possible à Dieu, qui fait rentrer dans la bonne voie non seulement les enfants qui s'égarent, mais encore les hommes les plus pervers : cependant l'espérer, s'y fier, s'attendre à ce pro-

dige, à ce merveilleux changement c'est s'exposer à bien des mécomptes. La désobéissance n'est pas, comme bien d'autres défauts, isolée et sans ramification ; elle en suppose plusieurs, qui sont, principalement, l'entêtement, l'orgueil, la dureté, l'insensibilité du cœur. En effet, celui qui résiste à ses parents, qui ne leur obéit en rien, ne les aime pas ; car s'il les aimait véritablement, comme c'est le devoir d'un enfant bien né ; si leur image, qui est celle de Dieu, était gravée dans son cœur ; si leurs sacrifices continuels, si leurs bienfaits de tous les jours, faisaient sur lui quelque impression, il leur

rendrait l'obéissance dont il leur est redevable, il la leur rendrait avec exactitude, avec une joie filiale, l'obéissance étant l'indice le moins équivoque de l'amour et de la reconnaissance.

Ecoutez ce que je connais par moi-même d'un enfant de votre âge à peu près. Son père et sa mère n'ont des yeux, ne respirent et ne vivent que pour lui. C'est un hommage à rendre à la vérité, qu'il est tout à fait digne de cette affection. Aussi éclairé en religion et aussi sincèrement pieux qu'il est possible de l'être à treize ou quatorze ans, il s'étudie à remplir tous ses devoirs avec exactitude

et fidélité. En première ligne, il regarderait comme un grand malheur, comme le plus grand des malheurs, de se rendre coupable de quelque faute contre les commandements de Dieu ; il sait que Dieu est son maître, qu'il a le droit d'exiger toute soumission à sa volonté : aussi il s'y montre d'une docilité extrême ; son père et sa mère, lisant dans son cœur, qui ne leur cache rien et qui n'a rien à leur cacher, font cette touchante remarque, que sa docilité aux saints préceptes ne vient ni de l'espoir des récompenses célestes, ni de la crainte des châtiments de Dieu, mais de l'amour qu'il a pour

lui. Après Dieu, c'est son père, c'est sa mère qu'il chérit par-dessus tout, qu'il préfère à tout ; et cette tendresse, cette préférence, il la leur témoigne par des égards, par une soumission, par une obéissance admirables : on voit bien qu'il a étudié, qu'il a médité la soumission et l'obéissance que le divin enfant Jésus avait pour Marie et pour Joseph dans leur sainte demeure de Nazareth. Ne croyez pas cependant que cet enfant soit un petit personnage sérieux à faire peur à tous, un petit homme qui ne se déride jamais, et qui porte la tristesse partout. Oh ! non, au contraire, c'est bien

l'enfant le plus gai, le plus divertissant, le plus rieur, le plus aimable qu'on puisse voir. J'ai toujours entendu dire, et vous l'avez entendu dire comme moi, que rien ne porte autant à l'enjouement et à la gaieté que la paix du cœur et le calme de la conscience : en allant plus loin, on trouve que ce qui entretient le plus à votre âge cette paix, ce calme, c'est la vertu d'obéissance. Comment et en quoi pourrait être inquiété et troublé l'enfant qui n'agit que d'après la volonté, d'après les ordres de ses parents ? Il est toujours sûr d'être dans la bonne voie ; toutes ses

actions se font sous la garantie de l'expérience de ceux qui lui ont donné le jour. Aussi, combien évite-t-il par là de regrets ! A combien de dangers du corps et de l'âme n'échappe-t-il pas ! Que le nombre est grand de ceux qui se sont perdus à votre âge, parce que, contre la défense qui leur en avait été faite, ils se sont obstinés à fréquenter des camarades sur le compte desquels ils étaient, dans le principe, sans défiance, mais que leurs parents avaient su apprécier !

Enfants contenus, vous devez savoir bon gré à l'autorité sage qui vous maintient dans la souplesse

et dans la soumission. Mille fois dans la vie, et dans tous les états, il faut savoir plier. Que deviendrez-vous si vous êtes accoutumés à faire toutes vos volontés ? L'indocilité va toujours croissant ; vous deviendrez rebelles, insolents ; vous aurez l'audace de demander la portion de vos biens, comme le prodigue de l'Evangile ; vous voudrez jouir d'une liberté fatale qui vous conduira aux plus affreux écarts, aux débordements, à la dissipation, à l'opprobre, au déshonneur, à une fin funeste qui portera la désolation dans vos familles ; vous plongerez le poignard dans le sein d'un père et d'une mère qui n'ont

pas su vous dompter dès votre enfance. C'est leur faute, sans doute, mais c'est mille fois plus encore la vôtre, et le ciel et la terre en tirent de terribles vengeances.

Mais quoi ! faut-il donc des menaces pour forcer à l'obéissance des cœurs que l'amour devrait y porter avec une douce allégresse ? Enfants, obéissez à vos parents ; Jésus-Christ vous en a donné l'exemple : c'est la loi vivante, c'est le modèle de votre âge dans son enfance ; il était Dieu, et cependant, il était soumis à la sainte Vierge et à saint Joseph, pour vous montrer que l'obéis-

sance est votre vertu par excellence. Oui, chers enfants, c'est la vertu particulière de votre âge ; elle renferme, elle produit toutes les autres. Soyez obéissants, et vous aurez aussi la piété et la religion, parce qu'à l'exemple de Jésus Enfant, vous suivrez vos chers parents au temple du Seigneur, et vous y goûterez les instructions avec attention, et docilité. Soyez obéissants, et vous ne serez ni jureurs,ni menteurs,ni querelleurs, parce que vous suivrez les leçons que vous donneront des parents vertueux. Soyez obéissants, et vous serez chaste, parce que vous éviterez les

compagnies qui corrompent les mœurs, et que vos parents vous défendent de fréquenter. Soyez obéissants, et vous croîtrez en sagesse, devant Dieu et devant les hommes, à l'ombre d'une éducation solitaire. parce que vous serez souples sous les mains paternelles qui dirigeront vos tendres années. Jésus Enfant voilà votre modèle ; voyez et faites comme lui.

DIALOGUE

Sur l'obéissance que des enfants doivent à leurs père et mère.

PERSONNAGES :

Cécile, Augustine, Gustave, François, Paul, *frères et sœurs.*

PAUL.—Eh bien ! Cécile, est-ce que tu ne viens pas jouer avec nous ? Gustave a tout à l'heure organisé, avec la permission de nos parents, une si belle balançoire au fond du jardin, une balançoire si douce, et qui réunit si bien toutes les conditions nécessaires, que si

tu étais une fois dessus tu ne voudrais plus en descendre.

Cécile.—Je le crois bien, et je ne demande pas mieux que d'en faire l'essai : toutefois ce ne sera pas avant que j'ai rangé dans les armoires le linge que la blanchisseuse a rapporté ; c'est maman qui vient de m'en donner l'ordre il y a environ dix minutes. Aussitôt que j'aurai fini, je serai tout à vous, mes amis, et à la balançoire, persuadée d'avance qu'elle va à merveille, puisque nous en sommes redevables au savoir-faire bien connu de notre bon Gustave.

Paul.—Alors pourquoi tardes-tu ? Le linge ! le linge ! tu le

rangeras un peu plus tard ; il ne s'envolera point, pas plus que les armoires.

CÉCILE, *le regardant fixement.*—Mais dis donc, Paul, est-ce que par hasard tu voudrais me prêcher la désobéissance ? Je ne te reconnaîs point là.

PAUL.—Te prêcher la désobéissance ! Ah ! Dieu m'en garde ! mais tu me permettras de te faire remarquer que reculer de quelques instants une tâche dont on nous a chargés, ce n'est pas refuser de s'en acquitter, ce n'est pas désobéir.

CÉCILE.—A mon tour, je te dirai très sérieusement, et j'en ai le droit,

puisque je suis ton aînée, qu'entrer dans de pareilles distinctions et agir de la sorte, si ce n'est point être désobéissant d'une manière formelle, ce n'est pourtant pas pratiquer l'obéissance dans toute la perfection.

AUGUSTINE.—Je suis complètement de l'avis de Cécile : l'obéissance est un devoir rigoureux. Tout nous fait une loi d'obéir à notre père et à notre mère : d'abord la volonté de Dieu, dont ils sont l'image pour nous, qu'ils remplacent auprès de nous et qui leur a transmis sur nous son autorité. Un enfant assez téméraire pour résister à ses parents, pour

ne pas se soumettre à leurs ordres, pour ne pas s'abstenir de ce qu'ils lui interdisent, se rendrait en même temps rebelle et coupable à l'égard de Dieu. L'injure résultant de sa résistance à son père et à sa mère retomberait sur Celui dont ils sont les représentants ; il serait aussi répréhensibles que s'ils disaient à Dieu : Non, je ne vous obéirai point. Ensuite la raison nous oblige également à l'obéissance, puis enfin nos véritables intérêts, nos intérêts bien entendus et bien compris : effectivement, si, en considérant les choses sous ces deux derniers points de vue, nos parents nous com-

mandent ou nous défendent une chose, c'est qu'étant éclairés par une longue expérience, ils savent qu'il nous sera utile, qu'il nous sera avantageux, de nous conformer à ce commandement ou à cette défense sans réplique comme sans murmure.

FRANÇOIS. — Mais sais-tu, ma bonne Augustine, que tu parles comme un prédicateur ?

GUSTAVE.—Frère, je me range de son côté : j'embrasse son parti ! Pas de plaisanterie.

FRANÇOIS.—Je ne plaisante pas. J'ai cru ne pouvoir mieux m'exprimer pour témoigner la satisfaction que j'éprouve en entendant

notre excellente sœur parler de la sorte touchant la vertu d'obéissance, que nous serions sans doute bien aise de pratiquer, mais sur laquelle les enfants n'ont pas toujours des notions bien nettes et bien précises.

GUSTAVE.—Alors, pour prendre la chose à son principe, Augustine aurait pu ajouter qu'obéir, c'est éviter avec le plus grand soin tout ce qui nous est défendu, et faire tout ce qui nous est ordonné. Dans ce dernier cas, pour que l'obéissance soit parfaite, pour qu'elle réponde aux intentions de nos parents, pour qu'elle les satisfasse et qu'elle nous rende

agréables à Dieu, il ne suffit pas qu'on nous voit agir et nous conformer à ce qui nous a été prescrit, il faut encore que nous obéissions de notre plein gré, sans retard, en vue d'accomplir un devoir, en vue de faire plaisir et de rendre un service bien légitime sans doute à ceux qui ont tant de droits à l'attendre de nous.

PAUL. — Alors je commence à comprendre les scrupules de Cécile, sa ténacité à rester ici malgré la tentation de la nouvelle balançoire, malgré ses merveilleux avantages et toutes mes sollicitations.

AUGUSTINE. — Je connais trop Cécile, sa docilité, sa soumission,

pour croire un seul instant qu'elle t'eût jamais cédé quand bien même tu aurais été plus pressant encore, quand bien même il y aurait eu deux ou trois balançoires au lieu d'une. Cécile comprend trop que la nonchalance, que le retard à faire ce que l'on nous commande, équivaut trop souvent à un refus d'obéir.

GUSTAVE.—Ce serait bien pire encore si à cette nonchalance, à des remises, qui se succèderaient indéfiniment, venaient se joindre des pleurs, des cris, des trépignements : il me semble qu'on ne saurait mieux démontrer que l'on n'est qu'un insoumis et un déso-

béissant, quand bien même, après un si beau tapage et une si belle comédie, en finirait par s'acquitter tant bien que mal de ce qui aurait été commandé.

François. — C'est précisément ce que notre maître disait dernièrement, à l'école, d'un petit garçon qui s'en est fait renvoyer l'année dernière. Les parents du gamin, qui connaissent bien leur enfant, et ne savent que trop tout ce dont il est capable, ne gardent pas rancune au maître à cause de ce renvoi : bien loin de là, ils le visitent quelquefois, et éprouvent une espèce de consolation et de soulagement à lui conter leurs

peines. " Vous ne sauriez imaginer, Monsieur, lui disaient-ils dernièrement, combien Martial est indocile et de mauvaise volonté : nous n'avons que lui seul absolument dont nous puissions disposer pour faire celles de nos commissions qui sont à la portée de son âge ; cela se conçoit aisément, puisque mon mari et moi nous sommes obligés de travailler, depuis le matin jusqu'au soir, pour subvenir à nos besoins journaliers ; encore nous avons bien de la peine à mettre les deux bouts ensemble. Ce serait donc à Martial, qui commence à être un grand garçon, à prendre en considération notre

gêne, nos fatigues, et à nous seconder de son mieux en nous épargnant toutes les courses ; mais mon bon Monsieur, il n'en est rien. On dirait, au contraire, qu'il prend à tâche d'aggraver nos peines et de nous mécontenter. Si je lui donne une commission, il en a pour une heure à grommeler entre ses dents, à marmotter je ne sais quoi et à tourner les épaules. A la fin la patience nous échappe, à son père et à moi ; il attrape une danse : et c'est alors seulement qu'il commence à se mettre en route ; mais à peine est-il sorti que voilà bien autre chose : ce sont des cris si perçants, qu'ils seraient entendus

d'un quart de lieue, et qui porteraient à croire qu'on l'écorche. Il finit bien par faire à peu près ce qu'on exige de lui ; mais cela n'empêche pas qu'il ne soit notre tourment à chaque instant du jour. Qu'en pensez-vous ?—Ce que j'en pense ! ce qe j'en pense ! a répondu le maître. Vous m'embarrassez : bien qu'il fasse à peu près, comme vous venez de me le dire, ce que vous lui commandez, je ne puis reconnaître en lui qu'un enfant très désobéissant ; mais il est jeune, il en pourra revenir, il pourra changer ; je le désire et l'espère de tout mon cœur pour vous et pour lui.

Sans doute ce bon maître s'exprimait de la sorte pour ne pas décourager entièrement ses parents affligés ; mais, je crois que dans la réalité leurs espérances étaient bien mal fondées.

FIN DE L'OBÉISSANCE AUX PARENTS.

DE L'UNION ENTRE LES FRERES ET LES SŒURS.

CHAPITRE PREMIER.

IL FAUT AIMER SES FRÈRES ET SŒURS.

Personne, après notre père et notre mère, ne doit nous être plus cher que nos frères et nos sœurs. L'union des enfants que vit naître et grandir le même toit, embellit la vie de tant de charmes, qu'on ne saurait jamais trop faire pour la conserver. Non, il n'est pas

besoin de prouver à des enfants tant soit peu raisonnables que des frères doivent s'aimer ; c'est un sentiment qui naît dans leur cœur, et qui se fait sentir comme malgré eux. Quel est, en effet, celui qui, pour peu qu'il soit sensible, ne se sente pas porté à remplir ce devoir si doux, si naturel ? Le prophète royal compare cette douceur, cet avantage de l'union fraternelle, à un parfum d'une odeur suave, à la rosée qui fertilise les montagnes.

Caton d'Utique.

On demandait à Caton d'Utique, lorsqu'il n'était encore qu'enfant, quel était son meilleur ami dans le monde. " C'est mon frère, répondit-il.—Eh bien ! quel est celui qui tient le deuxième rang dans votre cœur ?—C'est mon frère.—Et le troisième ?—C'est aussi mon frère." Il ne cessa de répondre de la même manière que quand on eut cessé de l'interroger. L'âge ne fit qu'accroître cette tendresse qu'il avait pour son frère ! il ne le quittait pas, lui obéissait en toute chose, l'accompagnait partout, le consultait dans les affaires impor-

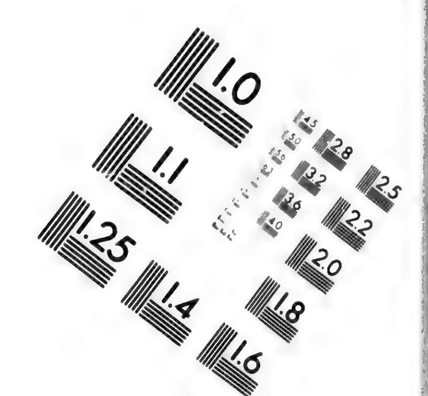
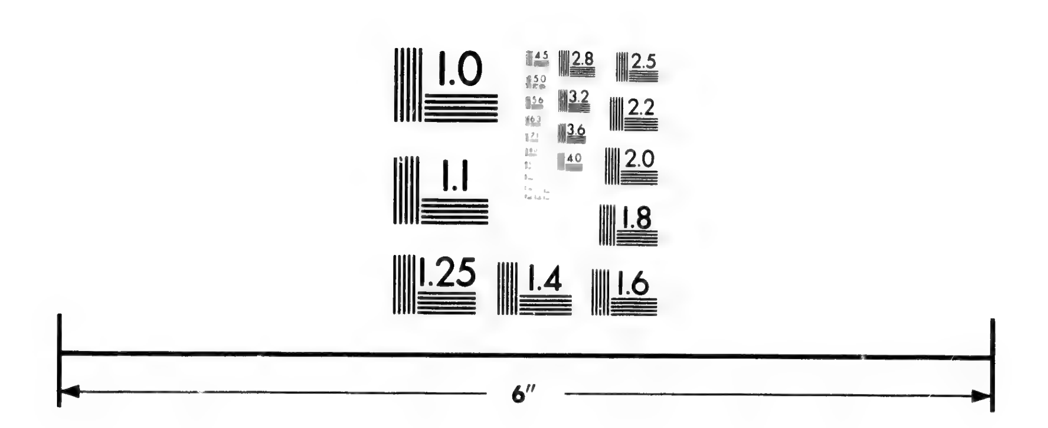
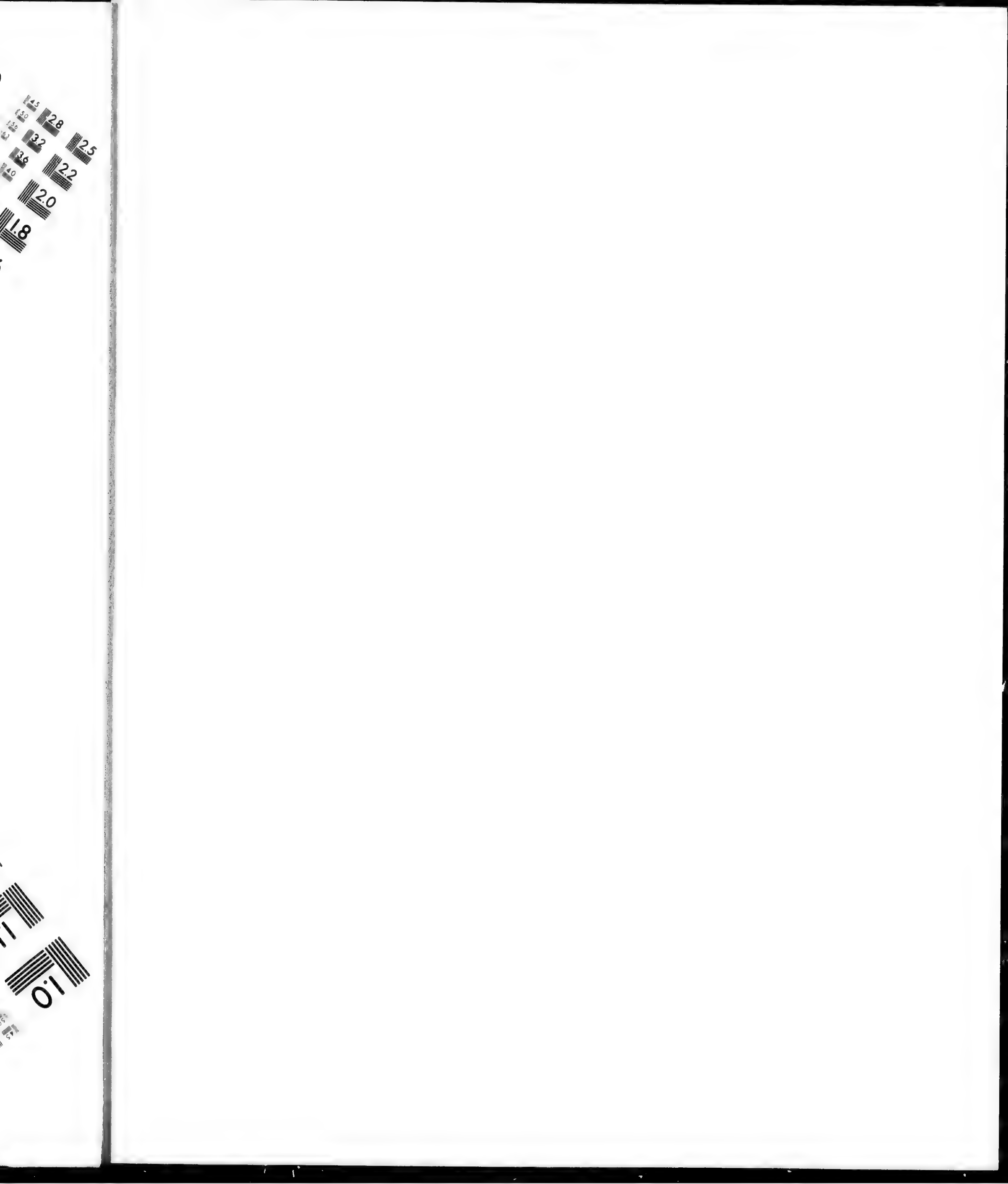


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





tantes. Agé de vingt ans, il n'avait fait aucun voyage, aucun repas, hors de la maison sans la compagnie de son frère chéri. Se trouvant en Asie, il apprit qu'il était tombé dangereusement malade à Thessalonique. La saison n'était pas favorable pour la navigation les vaisseaux disponibles étaient très mauvais ; n'importe, il s'embarque pour voir encore une fois son frère. Il aborde sain et sauf, et le trouve expirant. Inconsolable, il se livre à la plus vive douleur, et ordonne qu'on lui fasse de magnifiques funérailles. Il voulut aussi emporter ses cendres avec lui, et comme on lui conseil-

lait de les mettre sur un autre vaisseau : "Je mourrai plutôt que de m'en séparer," dit-il.

Pourquoi ce bonheur que porte avec soi l'amour des frères et sœurs est-il méconnu par quelques enfants ? C'est que l'égoïsme rétrécit les cœurs, avilit leurs âmes, et met obstacle à cette union, seule source de la vraie félicité. Et que leur servira tout le reste, si la concorde et la tendre amitié sont bannies de leurs cœurs ! C'est ainsi que certains enfants deviennent eux-mêmes les ennemis de leur repos. Souvent une légère concession, un petit sacrifice, ferait jouir des douceurs de la paix, et, plutôt

que de s'y résoudre, on livre son âme à la désolation de la haine et de la discorde. On préfère un peu de terre, un peu de métal, quelques pièces d'or, à l'amitié d'un frère ; on ne pense pas que la paix de l'âme, qu'elle procure, vaut mieux que tous les biens du monde. Elle ne s'achète pas à prix d'argent ; la plus brillante fortune ne la donne pas. Tout ce que l'on obtient aux dépens de l'union fraternelle est toujours acheté trop cher. Hélas ! que c'est déplorable, scandaleux, de voir des frères se quereller, s'injurier, être en procès, chercher à se dépouiller mutuellement de leurs biens !

Quoi de plus triste encore que de voir des enfants jouissant d'une fortune considérable laisser leurs sœurs dans le dénuement, ou rougir d'eux à cause de leur situation malheureuse ! Non ! l'enfant qui a un bon cœur n'est pas heureux si son frère ne l'est pas ; et il ne peut se réjouir s'il le voit pleurer et en proie à la misère.

Le frère généreux.

Le fils d'un riche négociant de Londres avait tellement irrité son père par sa conduite tout à fait désordonnée, qu'avant de mourir le vieillard le déshérita en faveur

de son aîné. Le jeune libertin ayant appris cette fâcheuse nouvelle, rentra en lui-même, reconnut ses torts, comprit qu'il avait bien mérité la juste sévérité dont son père avait usé envers lui, et, au lieu de s'en plaindre, il se contenta de dire : " Je l'ai bien mérité." Son frère, héritier de tous les biens paternels, apprenant la louable modération qu'il avait montrée dans cette circonstance critique, et son retour à de meilleures actions, alla le trouver, l'embrassa tendrement, et lui dit ces paroles à jamais mémorables : " Mon frère, par un testament solennel, mon père m'a institué son légataire

universel ; mais il n'a eu l'intention d'exclure que l'homme que vous étiez alors, et non celui que vous êtes aujourd'hui : c'est pourquoi je vous rends la part qui vous est due."

CHAPITRE II.

AIMER NOS FRÈRES ET SŒURS C'EST NOTRE INTÉRÊT.

Rien de plus doux, rien de plus délicieux, nous dit l'Ecriture, que le sort des bons frères vivant sous le même toit dans une parfaite union. Oh ! qu'elle est heureuse, en effet, cette famille que les doux liens de charité unissent ! Là il n'y a qu'un cœur et qu'une âme ; là règnent la paix et la concorde ;

c'est vraiment un paradis anticipé. Mais la jalousie, cette funeste passion, vient-elle à franchir le seuil de cette heureuse demeure, pénètre-t-elle dans cette famille heureuse, aussitôt le bonheur et la paix fuient pour faire place à de sombres inquiétudes, aux chagrins, aux noirs soucis. Voyez ces enfants jaloux de quelqu'un de leurs frères ou de leurs sœurs, pour je ne sais quelle cause imaginaire, une prétendue préférence, une amitié qu'ils supposent, ou qui est fondée sur la vertu, mais que leur jalousie qualifie d'injustice et de partialité. Hélas ! dans quel état pitoyable ils sont ! Cette funeste

passion les ronge, les déchire, les consume intérieurement ; elle fait des progrès, et la haine, la colère bouillonnent dans leur âme coupable ; ils sont dans le trouble et l'agitation, leur figure se contracte, elle devient pâle, leurs traits se décomposent, leur regard est fa-mauvais traitements que par de nouvelles marques d'amité.

La ruine.

Deux sœurs s'étant prises de jalousie à l'occasion du partage des biens de leurs parents, qui venaient de mourir, se livraient chaque jour aux excès les plus déplorables l'une contre l'autre ; c'étaient des paroles mordantes, des injures, des menaces, des querelles continuelles : de telle sorte que leur commune habitation était une vraie image de l'enfer. Il fallut se séparer ; mais ne pouvant s'accorder pour le partage, et ne voulant entendre à aucun accommodement amiable, malgré les bons avis qu'on leur donnait à ce sujet, il fallut

avoir recours aux tribunaux. La rouche, ils méditent la vengeance, peut-être le crime !... Heureux si, comme Caïn, ils n'en viennent pas aux épouvantables effets.

Si vous saviez, chers amis, à quels excès, à quels crimes porte le démon de la jalousie, lorsqu'il a une fois accès dans le cœur d'une personne, vous feriez certainement tous vos efforts pour ne jamais le laisser pénétrer dans le vôtre. Si vous voyez que vos frères sont plus aimés que vous, n'en soyez pas jaloux, attachez-vous à imiter leur bonne conduite et à vous faire aimer comme eux. Si vous étiez, au contraire, l'objet de leur jalou-

sie, s'ils vous maltraitaient, s'ils vous haïssaient, parce que votre conduite est meilleure que la leur, ne répondez à leur haine et à leurs sentence qui plaisait à l'une irritait l'autre, qui en appelait ; enfin, de procès en procès, elles virent tout leur avoir se dissiper en frais, se trouvèrent réduites à la dernière indigence, et tombèrent dans le mépris vis-à-vis de tous leurs voisins : juste punition d'une animosité aussi contraire aux intérêts du temps qu'à ceux de l'éternité.

La Part inégale.

Deux frères réunis depuis leur tendre enfance ne s'étaient jamais séparés ; tous deux s'établirent, et vécurent encore longtemps sans qu'il s'élevât la moindre contrariété, le moindre différend. La femme de l'aîné avait des enfants, et l'autre n'en avait pas : c'est ce qui troubla la paix. La première avait l'humeur un peu difficile ; l'autre sentait ses avantages, en ce que, depuis leur établissement, on avait toujours vécu en communauté, sans partager les profits qu'on avait pu faire, dans une métairie qu'ils faisaient valoir en

commun. On vit donc la nécessité de se séparer. On fit les partages en présence des femmes et des enfants. Les deux frères versaient des larmes. Le cadet choisit sa part, et dit : " Je la prends ; mais elle est incomplète. — Elle l'est, mon ami, dit l'aîné, tu le sais bien. —Je le sais, et je vois qu'elle n'est pas égale, et qu'il n'y a pas ce que j'aime le plus... Ah ! crois-tu, bon frère, que moi qui n'ai pas d'enfants, je puisse voir diviser nos biens sans partager aussi ta famille ? Je veux la moitié de tous tes enfants. Ils sont au nombre de dix ; j'en ai choisi cinq, et ce sont les plus jeunes ; et ce à quoi je

m'engage, ma femme le veut comme moi." Le ton qu'il prit en disant cela, la conviction avec laquelle il s'exprima, l'impression qu'il fit, changea l'intérêt en une scène admirable ; tous s'embrassèrent, et la paix fut rétablie pour jamais dans cette charmante famille.

FIN.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS, MONTRÉAL.